Association Science ✚ Démocratie

Juin 2026

Pour une approche écosystémique des violences socio-domestiques

Sandrine Chalet

Psychologue FSP, systémicienne écoféministe

Enseignante en sciences sociales

En Suisse, le fléau des violences dites domestiques constitue toujours un problème majeur et grave de santé publique et de justice sociale. Malgré les diverses propositions politiques (prise en considération du harcèlement, plaintes poursuivies d'office, loi-cadre), le phénomène reste alarmant, les statistiques préoccupantes. L'une des explications réside dans le fait que, malgré notre indignation collective, le système relationnel lié à ces violences perdure. Comment ? Cet article explore quelques hypothèses psychosociales systémiques, féministes et écologiques expliquant certains aspects de l'équilibre dysfonctionnel liés aux problématiques de violences socio-domestiques en Suisse.

Mots-clés : violences socio-domestiques, Suisse, écosystémique, psychologie sociale, systémique interactionnelle, relations dysfonctionnelles, genre, prévention.

Introduction

Des érudits scientifiques aux philosophes en passant par chaque individu, nous avons toutes et tous été confronté.es, et ce depuis notre tendre enfance, à des violences, qui font partie intégrante de l'histoire du vivant. Elles nous questionnent sur leurs multiples causes et conséquences, leurs récurrences, leur singulière « stabilité » mais aussi sur nos existences, notre manière d'Etre en relation avec soi-même et les autres.

Longtemps considérées comme une affaire « purement » privée, les violences sont officiellement reconnues, depuis plus de vingt ans, comme un problème majeur de santé publique et de droits humains : « *Dans son rapport sur la violence et la santé, l'Organisation mondiale de la santé s'appuie sur un modèle écosystémique qui considère la survenance de la violence interpersonnelle comme la résultante d'une interaction complexe de facteurs d'influence présents à quatre niveaux – Individu, Relation, Communauté, Société – qui connaissent un développement évolutif au cours de la vie* » (BFEG, 2020)[1], World Health Organization, 2021[2]).

Cette multi-reconnaissance (spécifique et globale, privée et publique) a été accentuée par les discussions internationales du Conseil de l'Europe. Ces dernières donnèrent lieu à la

Convention d'Istanbul[3], ratifiée par la Suisse et entrée en vigueur sur tout le territoire helvétique en 2018, s'additionnant ainsi à d'autres Convention connexes telles que la Convention Européenne des Droits de l'Homme et la Convention des Nations Unies relatives aux Droits de l'enfant. Sous l'impulsion du Plan d'action de la Convention d'Istanbul, plusieurs dispositions ont été prises par la Confédération dans le cadre de sa stratégie Égalité 2030. Une étude de prévalence sur la violence envers les femmes et la violence domestique est en cours [4] . La majorité des cantons mènent actions préventives auprès de la population, renforcements législatifs, formations aux professionnels de santé, justice et police, création d'organes de discussions et coordinations intra et intercantonaux. Si ces mesures sont essentielles, les constats restent les mêmes : les violences perdurent, pire, elles s'aggravent. Comment l'expliquer ?

Violences domestiques

Les terminologies autour des problématiques de violences sont multiples. Par effet de réductionnisme, elles ont été déclinées en « violences envers les femmes », « violences conjugales », « violences envers le genre », « violences domestiques », « violences racistes », soulevant ainsi de nombreuses questions quant à leur considération sociale, culturelle, politique. La terminologie « socio-domestique » renvoie à l'idée systémique d'un lien récursif entre les sphères privées et les sphères sociales (publiques) dans la considération et la problématique de toutes formes de violences.

Selon l'office fédéral des statistiques, en Suisse, la police intervient en moyenne quatre fois par jours pour des problématiques de violences dites domestiques[5]. Les femmes et les enfants sont les plus exposés : **70% des violences enregistrées sont perpétrées envers les femmes** (Voir Annexe 1a) ; pratiquement tous les cas de décès en lien avec des violences conjugales sont des **féminicides**, représentant plus de la moitié des cas d'homicides en Suisse ; les statistiques des violences sexualisées montrent des tendances similaires (Voir Annexe 1b) et, faute de recensement, il est encore aujourd'hui **impossible de déterminer le nombre d'enfants** concernés directement et indirectement par ce fléau alors que certains cadres légaux les reconnaissent comme des victimes à part entière, comme la Loi vaudoise d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD). Les chiffres, déjà préoccupants, sous-estiment toutefois l'ampleur réelle du phénomène. Les enquêtes de victimisation montrent qu'un nombre important de violences n'est jamais signalé aux autorités en lien avec des causes diverses et variées telles que peur des représailles, dépendance économique, pression sociale, sentiment de honte, banalisation de certaines formes de violence, relations d'emprise, protection de la vie privée ou de la famille.

Depuis le début du XX^{ème} siècle, et en particulier depuis la révolution culturelle de la fin des années 1960, le mouvement féministe a largement contribué à faire émerger sur la scène publique et politique les problématiques de violences auxquelles les femmes sont principalement confrontées (violences conjugales, violences envers les femmes). Ainsi, comme le souligne les sociologues Marylène Lieber & Roca I Escoda (2015)[6] « *Les attitudes qui prédominent dans de nombreuses sociétés contribuent à justifier, tolérer ou excuser la violence à l'égard des femmes, en rejetant souvent sur les femmes la responsabilité de la violence qu'elles subissent. Ces attitudes s'enracinent souvent dans les croyances traditionnelles qui considèrent les femmes inféodées aux hommes ou qui donnent aux hommes le droit d'user de violence pour contrôler les femmes* ».

Les analyses écoféministes des violences faites envers les femmes ont mis en exergue, conjointement aux analyses anthropologiques et sociologiques contemporaines, que les violences auxquelles les femmes sont confrontées émergent de problématiques relationnelles ancrées dans un « bagage » structurel socio-culturel ancestral, « primitif » et binaire *favorisant* une prédominance organisationnelle et structurelle masculine des relations en dehors et au sein des groupes sociaux (patriarcat). Il convient de relever que les violences envers les hommes sont, elles aussi, mais différemment, ancrées dans des croyances ou schémas structurels dits « traditionnels » ou « conservateurs » (protéger ou défendre un groupe social, préservation ou conservation d'une unité familiale, communautaire ou de groupe).

Dimension sexospécifique des violences

Les recherches démontrent une comorbidité entre la dimension « sexospécifique »[7] des violences et les « sphères » au sein desquelles elles sont commises : envers les femmes, elles se déroulent majoritairement dans la sphère privée et intime d'une relation (de couple, « terrorisme intime »[8]); envers les hommes, elles émergent lors de conflits armés[9], de violences interpersonnelles avec des « étrangers » ou sous forme de suicides (Notons ici que nous ne détaillons pas toutes les autres formes de violences auto et hétéro-infligées en lien avec des troubles psychiques avérés).

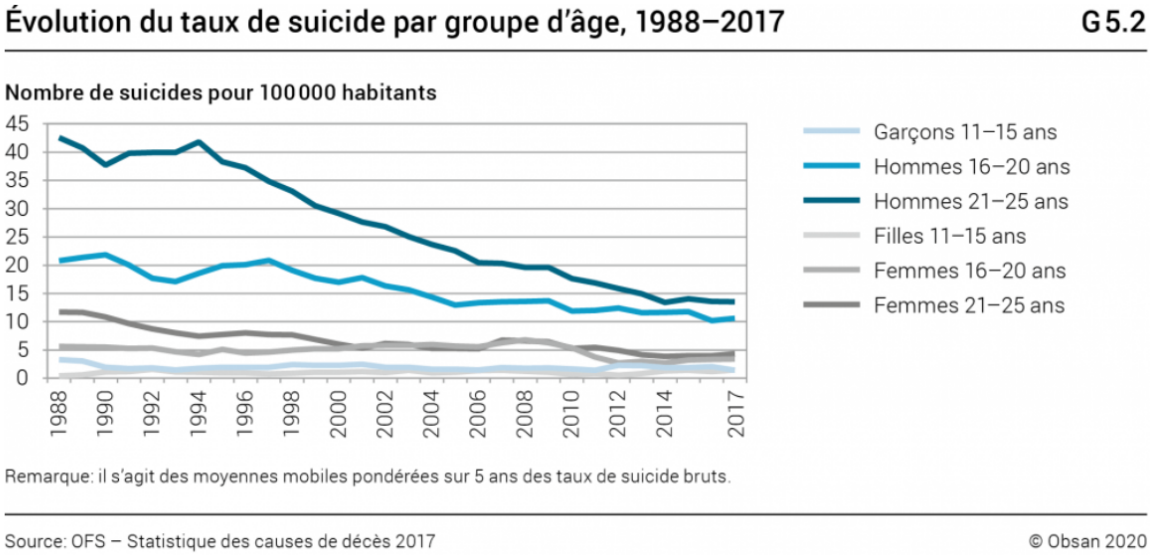

Cette différenciation genrée et sphérique, certes réductionniste, reste pertinente pour identifier certaines spécificités de liens dysfonctionnels, reconnaître les souffrances vécues par les protagonistes et mettre en place des stratégies spécifiques pour y remédier, pour autant que nous gardions à l'esprit que ces dysfonctionnements sont reliés à un « tout » complexe et multifactoriel.

Il a été observé que plus les violences physiques sont traitées et thématisées par les instances étatiques et médiatiques, plus les auteurs et autrices de ces violences tenteront de les « cacher » au sein de la sphère privée (recourt aux législations sur la protection de la vie privée, violences psychologiques, paraphilies plus discrètes, statut social élevé dont les relations privilégiées et l'image confèrent une « intouchabilité », etc.) ou, au contraire, de renforcer ou extrêmiser une posture relationnelle (masculinité dite toxique, disparition des nuances au profit d'extrêmes

binaires, etc.) relevant ainsi un « jeu » dysfonctionnel du « chat et de la souris » (abus de pouvoirs, stratégies de manipulations et coercitions, mésinformation et désinformation, etc.) complexe sur plusieurs plans et niveaux. C'est, entre autres, l'une des facettes décrites dans le modèle du « cycle de la violence » (Walker,1979), du « Triangle dramatique » (Karpman,1968) et de « l'impuissance apprise » (Seligman, 1967). A l'échelle psycho-sociale, les processus de la « psychologie des minorités actives » (Moscovici, 1996) et de *La domination masculine* (Bourdieu,1998) mènent au même constat. Il convient ici non pas de comprendre qu'il faudrait enlever la « surveillance » mais que chaque élément d'un système est relié à un autre élément qui, ensemble, constituent un « tout », plus ou moins « autonome », plus ou moins changeant et/ou permanent. Ces systèmes autonomes sont dits « éco-auto-organisateur » (Morin, 1977)[10]. Ainsi, se doter de moyens de surveillances ou de prévention des violences n'est productif que si nous réalisons qu'ils sont reliés récursivement à d'autres stratégies « adaptatives ».

Facteurs écosystémiques de maintien et d'aggravation des violences socio-domestiques

La littérature sur les violences socio-domestiques est tout aussi abondante que diversifiée. Entre analyses quantitatives et qualitatives, les facteurs de création, maintien et aggravation des violences ont été clairement identifiés :

Diagramme : modèle écosystémique d'explication de la violence

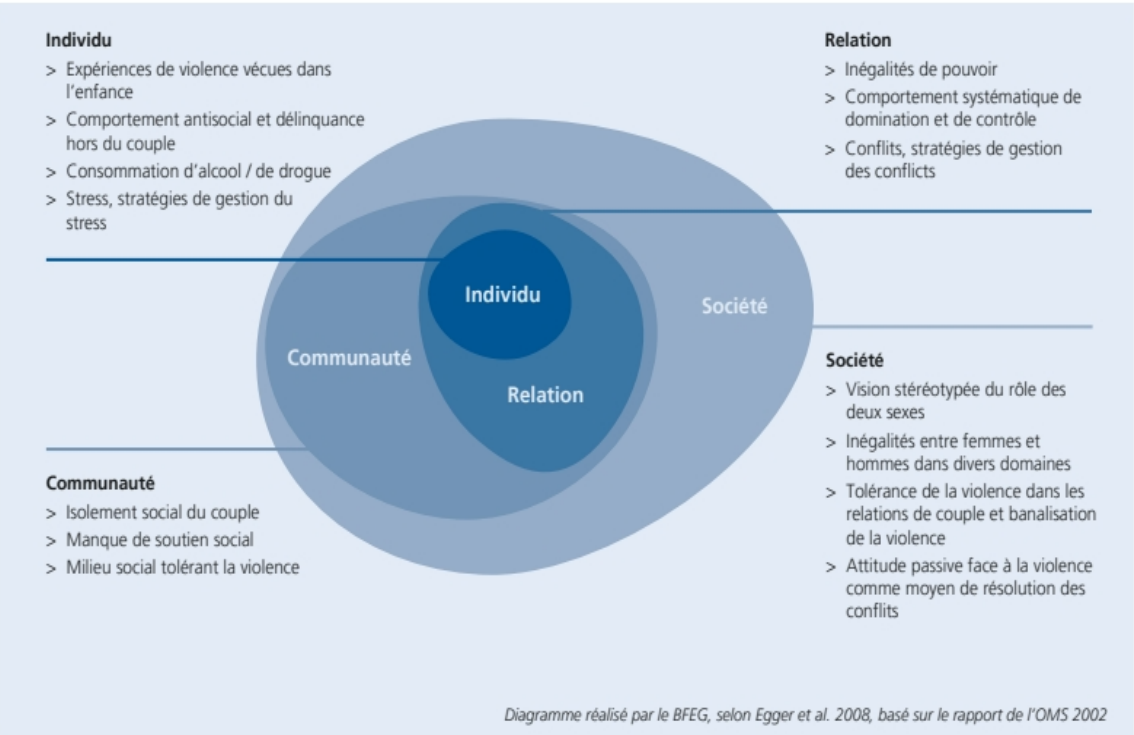

Diagramme réalisé par le BFEG, selon Egger et al. 2008, basé sur le rapport de l'OMS 2002

Il est indéniable que les mesures ciblées prises, entre autres, par les autorités ont amélioré certains facteurs comme la prise en charge de la relation victimes/auteurs, les stéréotypes de genre[11], la prévention du suicide et la gestion de l'agressivité. Cependant d'autres aspects relationnels et structurels sont encore clairement négligés, tels que la conciliation travail/famille, les abus de pouvoir, l'assimilation du concept du genre, la tolérance de la

violence, les fonctions sociales des « bouc-émissaires » (instrumentalisation sociale), la prédominance de la responsabilité individuelle vs collective, le conformisme[12], etc.).

Les violences sont des symptômes émergeant de relations (auto et hétéro) dysfonctionnelles ! Elles sont cependant encore trop souvent analysées de manière atomiste et quantitative, réduisant la problématique et les remédiations à des « spécificités » et des « statistiques ». Suivant une logique systémique, il serait essentiel d'agir également et en conséquence sur le « système », soit les relations organisationnelles et structurelles entre les différents éléments le composant ainsi que le « tout » émergeant.

Selon la systémique, définie comme la science et la philosophie des relations, tout système ne saurait se limiter aux éléments qui le composent ; car les liens de causalités, les interactions, les interdépendances et les rétroactions qui le caractérisent comptent tout autant pour le définir. L'analyse récursive est à la fois spécifique et globale, admettant une forme de « déterminisme » à des « degrés » différents en fonction des relations créées entre et par l'interaction générale, l'alternance entre changements et permanences. Parler « système » ne signifie en rien négliger les « éléments » du système ; invoquer la « circularité » (principe de récursivité) comme préférence épistémique ne nie aucunement l'existence d'une forme de « linéarité » sauf que cette dernière est qualifiée de « qualité émergente de récurrences interactionnelles (structurelles et organisationnelles) à variances faibles ». Une *relation* implique forcément deux « entités », au sein d'un même système ou entre systèmes différents. Un système peut de ce fait être un individu (si je réfléchis à mon passé, mon présent, mon futur, je suis en relation avec moi-même et des « éléments » de moi-même), une classe d'école, une société, une forêt, une planète, un système solaire, une galaxie.

Selon cette approche, plutôt que de proposer une vision binaire du monde (hommes ou femmes, riches ou pauvres, adultes ou enfants, nature ou culture, etc.), la systémique interactionnelle propose des *distinctions* entre éléments et/ou systèmes en interactions[13] *constantes*. L'approche systémique distingue deux types de relations : symétriques et complémentaires. Ces relations ne sont, en soi, pas dysfonctionnelles. La violence peut toutefois y émerger dans les deux cas, soit par de la violence dite « agressive » (relations symétriques, dites égalitaires) soit par de la violence dite « punitive » (relations complémentaires, dites inégalitaires). Il convient de souligner, sans pour autant prôner la thèse d'un déterminisme socio-culturel, que ces relations s'inscrivent dans un cadre socio-culturel patriarcal.

D'un point de vue systémique, il convient de prendre en considération l'effet de *néguentropie* soit de *restriction* d'un système luttant contre l'entropie (tendance au désordre) par effets rétroactifs : les différences genrées ou racisées des « rôles » sociaux, la création de « bouc-émissaires », l'adoption de normes et valeurs sociales implicites et explicites « tolérant » (voire légitimant ou sanctifiant) les violences et souffrances y conséquentes, la régulation des relations de domination/soumission et de l'agressivité sont dès lors perçues comme créées récursivement *par « défaut » d'options moins « défavorables »* pour lutter contre le « chaos » ou, si nous rejoignons les théories évolutionnistes, pour éviter l'extinction d'un groupe social (voire de l'espèce humaine), ce qui n'excuse rien mais explique leurs « origines », récurrence et maintien et ce, quel que soit la spécificité des violences évoquées (d'agressivité et/ou d'instrumentalisation).

Aujourd'hui, sous l'effet de la révolution numérique et du dépassement des limites planétaires, les logiques relationnelles de domination/soumission s'inversent : l'être humain est submergé

par des catastrophes naturelles et des épidémies mondialisées (liées notamment à la destruction des écosystèmes naturels); les taux de natalité sont en chute libre tout comme la fertilité masculine, les urgences sanitaires en lien avec le réchauffement climatique s'aggravent; les schismes relationnels entre hommes et femmes, jeunes et vieux, riches et pauvres, nature et culture s'aggravent et le niveau de tensions - et d'actions - mortifères des conflits entre « Grandes puissances » à tendance « conservatrice totalitaire » est des plus alarmants.

Changements systémiques pour le bien de toutes et tous

L'Histoire du vivant est remplie de sauts logiques organisationnels et structurels, des changements permettant la création d'un *ordre* nouveau. Peut-être serait-il opportun de comprendre qu'au-delà de l'échelle micro de nos relations de couple, de famille, de genres, de nations, il est question d'équilibres forts et fragiles nous impliquant toutes et tous dans des processus récursifs à la fois potentiellement créateurs et destructeurs et ce à tous les niveaux : agir sur le « micro » agira sur le « macro » et inversement.

Adopter l'analyse systémique permet de dépasser certains « obstacles » et le premier consiste à admettre qu'il est nécessaire de changer d'épistémologie et, de ce fait, de méthode d'analyse mais aussi de « traitement ». Le principe de récursivité appelle à une compréhension à la fois des spécificités relationnelles du système mais aussi de son « tout », des équilibres qui y sont créés, des luttes contre ce qui est perçu comme dangereux pour le dit équilibre et enfin, des possibilités de changements vers d'autres homéostasies plus fonctionnelles et « saines ».

Les spécialistes en systémique (qu'ils soient sociologues, écologues, climatologues, anthropologues, philosophes ou psychologues) distinguent les changements de type I (qui maintiennent ou aggravent les problèmes ou « symptômes ») et les changements de type II (qui créent un « saut logique » structurel et organisationnel du/des systèmes). S'il est indéniable que de tels changements (de type II) nous seraient profitables, il est tout autant évident qu'ils restent perçus comme « dangereux » dans l'« inconscient individuel et collectif » et qu'il serait vain voire même « fou, impossible, démesuré » de proposer d'autres « solutions » pour dessiner une humanité (entendez par là une structure et une organisation du système) « différente »… et pourtant, l'enjeu est bien là ! Mais comment y parvenir et avec quelles alternatives ?

A questionner les philosophes, les spécialistes en sciences sociales et les scientifiques de l'environnement qui tirent la sonnette d'alarme depuis de nombreuses années, les « solutions » sont pourtant claires. Adopter un nouvel équilibre salvateur est l'affaire de toutes et tous, de par cette conscience collective qui nous unit, pour tendre vers un bien-être non pas dépourvu de conflits, mais libéré des stratégies aliénantes et suicidaires ; une conscience non pas dépourvue de rêves et d'utopies mais ajustée à notre humble condition ; une société non pas dépourvue de hiérarchies mais régulée collectivement pour en limiter les instrumentalisations et abus de pouvoirs en tout type[14] ; des logiques non pas dépourvues de différences et comparaisons mais acceptées comme des distinctions plutôt que des divisions. Nous sommes co-responsables de la sécurité et du bien-être des uns et des autres indépendamment du modèle relationnel privilégié et/ou choisi.

Les bases d'une dynamique relationnelle alternative de « non-violence » systémique ont depuis longtemps et de nombreuses fois été identifiées et proposées. Une transformation vers un tel modèle reposerait sur trois principes fondamentaux :

- **L'égalité et l'équité relationnelle** : reconnaissance mutuelle et dignité égale des individus ; cadres, entre autres législatifs, garantissant des droits fondamentaux ;
- **La responsabilité individuelle et collective** : co-responsabilité de la qualité relationnelle, protections mutuelles, dé-focalisation de la problématique considérée comme relevant uniquement de responsabilités « individuelles » vers une responsabilité également collective.
- **La culture du dialogue** : désamorcer les excès d'agressivité par des stratégies de compréhensions mutuelles.

Ces trois piliers devraient être développés par le biais de *stratégies éducatives et sociales préventives* telles que l'éducation aux compétences psychosociales (régulation émotionnelle, empathie, communication non-violente, développement personnel, citoyenneté) et non pas uniquement par des stratégies réactionnelles ou coercitives.

L*'égalité et l'équité relationnelle* devraient être privilégiées au sein de toutes structures et organisations sociales. Le soutien, le soin et la reconnaissance collective des victimes potentielles (les « boucs-émissaires » de notre modèle social prédominant) devraient être une priorité. La responsabilité et la solidarité individuelle et collective d'un « bien vivre ensemble » devraient être légion afin d'éviter le jeu dysfonctionnel du « diviser pour mieux régner » et diminuer au maximum les occurrences de création, de maintien voire d'aggravation des violences intra et interpersonnelles.

En conclusion ce n'est pas le genre qu'il faudrait « combattre » mais bel et bien ces schismes destructeurs que sont les violences, émergentes, systémiques et dysfonctionnelles.

Annexe 1 : Violence domestique (1a) et sexualisée (1b) selon le sexe et l'âge

1a.

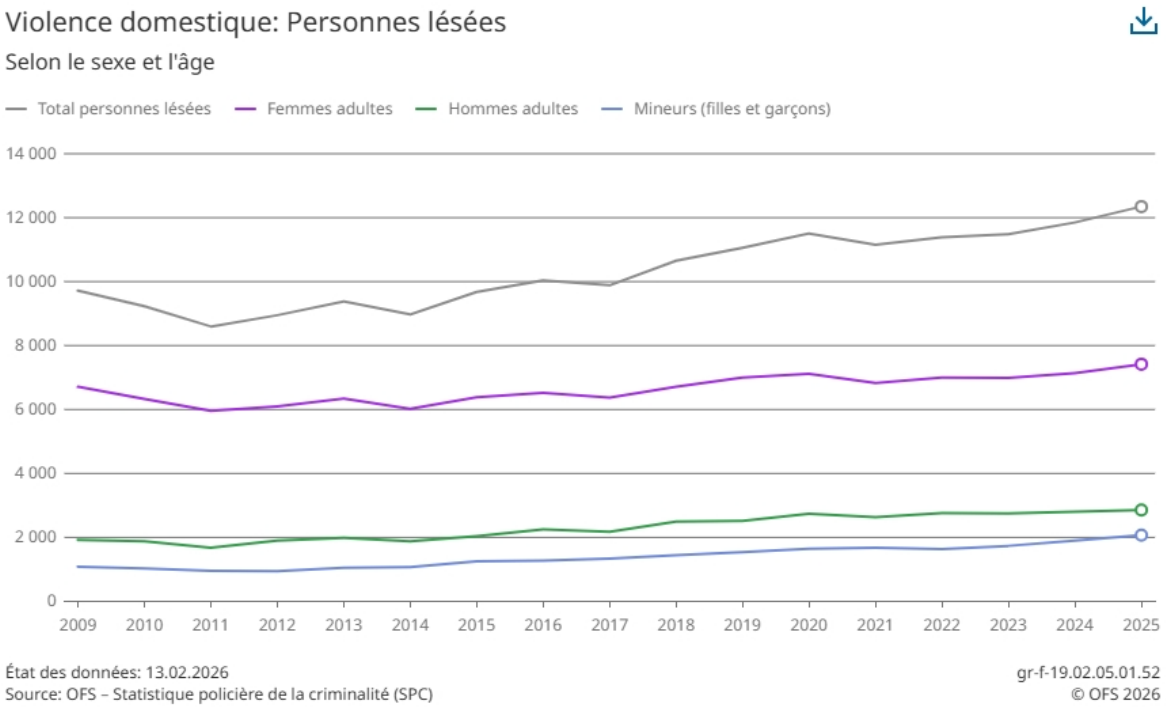

1b.

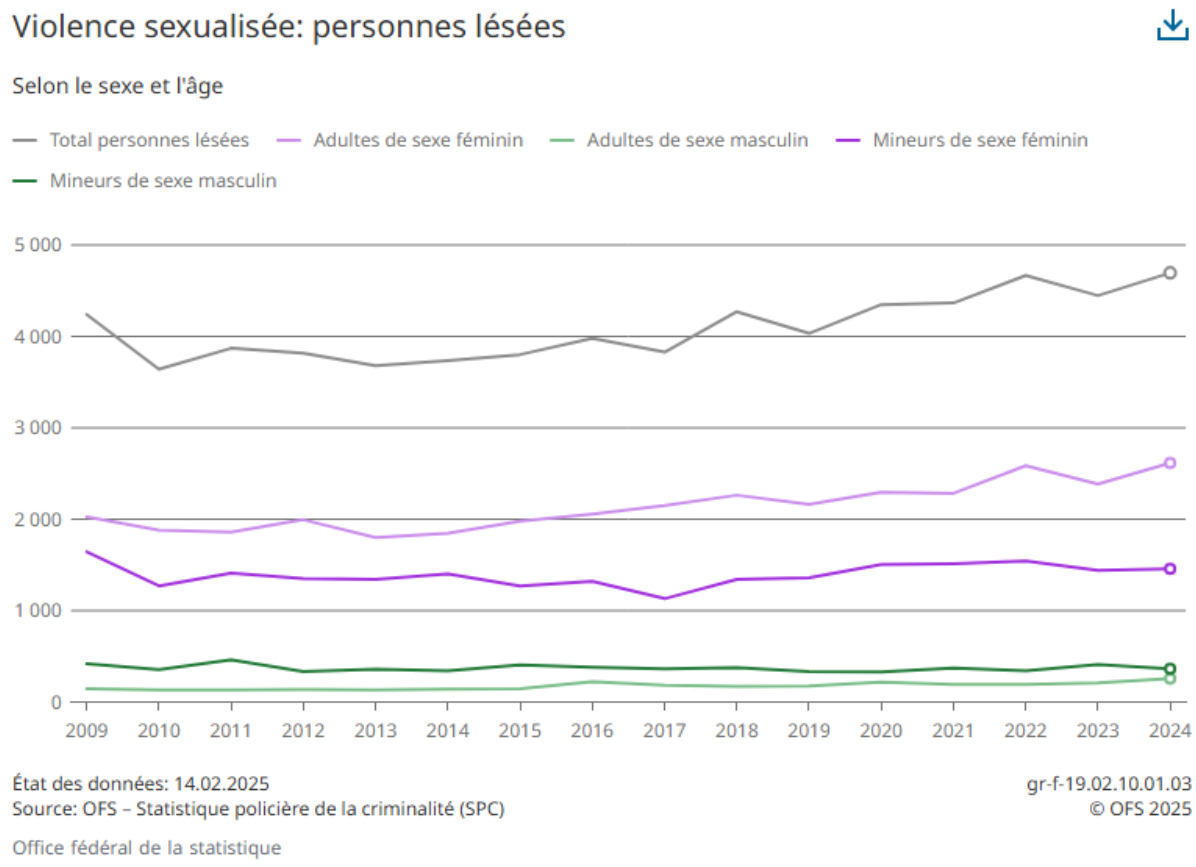

Références

[11] Bureau Fédéral de l'Egalité entre femmes et hommes (BFEG), 2020. La violence dans les relations de couple : causes, facteurs de risque et de protection

[2] Violence à l'encontre des femmes, consulté le 17 mars 2026

[3] Convention d'Istanbul, consulté le 17 mars 2026

[4] Par exemple, Stratégie Egalité 2030 - Etude de prévalence sur la violence envers les femmes et la violence domestique

[5] Selon l'office fédéral de la statistique (OFS)

[6] Marylène Lieber, Marta Roca I Escoda, « Violences envers les femmes en Suisse », REISO, 2015.

[7] OMS, Comprendre et lutter contre les violences à l'égard des femmes : vue d'ensemble, 2012, p. 2, Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes: vue d'ensemble

[8] Michael P. Johnson, Kathleen J. Ferraro, op.cit. ; Michael P. Johnson, « Domestic violence : it's not about gender – or is it ? », Journal of Marriage end Family, vol. 67, n°5, 2005, pp. 1126-1130

[9] Marc Le Pape , « Viol d'hommes, masculinités et conflits armés », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 209-210 | 2013, mis en ligne le 06 juin 2015 , http://journals.openedition.org/etudesafricaines/17290

[10] E. Morin, La Méthode, Ed. du Seuil, 1977

[11] Les stéréotypes liés à la famille et aux genres reculent en Suisse | RTS, consulté le 31 mars 2026

[12] Asch, S. (1951). Effects of group pressure upon the modification and distortion of judgments. In H. Guetzkow (Ed.), *Groups, leadership and men*. Pittsburgh: Carnegie Press.

[13] Qui échangent des informations, en référence, entre autres, aux axiomes de la communication développés par Watzlawick et al., 1976 (Une logique de la communication)

[14] Milgram, S. (1974). *Obedience to authority: An experimental view*. New York: Harper & Row.